

DOSSIER DE PRÉSENTATION**TRANSFORMATION AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024
DU PÔLE DE CONTRÔLE REVENUS/PATRIMOINE****1. LA DESCRIPTION DU PROJET****1.1 PRÉSENTATION DU PROJET**

La transformation au **1^{er} septembre 2024 du Pôle de Contrôle Revenus /Patrimoine** consiste en une opération de regroupement des deux antennes existantes de Cusset et de Montluçon sur le site principal installé au CFP d'Yzeure.

Le projet vise à supprimer les antennes du PCRP à très faible effectif, pour constituer un PCRP mono-site, ce qui permettra de répondre à l'objectif de mutualisation des pratiques, de montée en poly-compétence des agents et d'en faciliter son pilotage ([cf note d'organisation des PCRP et du contrôle des particuliers du 31/10/2022](#)).

1.2 LES EMPLOIS CONCERNÉS

Les transferts d'emplois seront réalisés au 1^{er} janvier 2024.

Les emplois concernés par cette opération sont présentés ci-après.

	Emplois implantés (TAGERFIP au 01/01/2023)			
	A+	A	B	Total
PCR P Moulins (siège)	1	2	1	4
PCR P Moulins (antenne Cusset)		2	2	4
PCR P Moulins (antenne Montluçon)		1	1	2
Total	1	5	4	10

Projet transfert Emplois au 1/01/2024				
	A+	A	B	Total
PCR P Moulins (siège)	1	5	4	10
Total	1	5	4	10

2. LA CONDUITE DU PROJET

2.1 LE PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet

Le pilotage opérationnel sera assuré par le CODIR et des COPIL métiers qui seront organisés au cours du dernier trimestre 2023 et du 1^{er} semestre 2024.

La programmation et le suivi des travaux seront réalisés par la division ressources budgétaires et logistiques.

Le calendrier du projet

L'état d'avancement du projet	Réunion avec les équipes du PCRП et la direction (M. EME, Mme BOUGNAUD-VEDEL, Mme GARNIER et M CREUSOT).	5/01/23
Les étapes à venir	CSAL	7/09/23
	Groupe de travail (association de tous les agents présents au PCRП au 1/09/23) – COPIL métiers	Rencontres à organiser au cours du dernier trimestre 2023 et du 1 ^{er} semestre 2024
	Installation des agents	1 ^{er} septembre 2024

2.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Après des personnels concernés	Entretiens individuels par PPR/RH à organiser au cours du dernier trimestre 2023 et du 1 ^{er} semestre 2024.
Après des instances du dialogue social	Points réguliers en CSAL

2.3 LA PARTICIPATION DES AGENTS

Les agents n'ont pas encore été reçus en entretiens individuels, mais ceux qui ont participé à la rencontre du 5 janvier 2023 ont pu donner une première orientation sur leur souhait, sachant que cette réunion a permis d'informer les agents du lieu de la future implantation du PCRП (Yzeure) et de la date de mise en place (1^{er} septembre 2024). Un premier recueil des vœux interviendra à l'automne, lors des entretiens organisés par les RH.

2.4 LA MOBILISATION DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES

Le médecin de prévention et l'ISST, acteurs de prévention, seront destinataires de la présente fiche pour leur complète information.

3. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 LE TRAVAIL RÉEL

→ Conséquences sur l'organisation du travail

Description des modifications dans l'exercice du travail réel¹

La transformation du PCRP au 01/09/2024 par l'absorption des antennes PCRP de Cusset et de Montluçon va permettre de mettre en place une organisation du travail favorisant la montée en compétence des agents par une mutualisation accrue et le développement de la polycompétence.

Ouverture au public

Le PCRP (siège) et les antennes de Cusset et de Montluçon sont installés dans les locaux des CFP de Cusset, Montluçon et Yzeure dont les horaires d'ouverture sont différents. Le PCRP reçoit peu de public, et essentiellement sur rendez-vous. Au besoin, les usagers qui se présentent aux accueils des CFP pendant les plages horaires d'ouverture au public, sont pris en charge sur chaque site par les agents du PCRP (siège et antennes).

Durée et horaires de travail

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
PCRP Siège Yzeure	Plage variable 7h30-9h30 Plage fixe 9h30-11h30 Plage variable 11h30-14h00 Plage fixe 14h00-16h00 Plage variable 16h00-19h00	Aucune modification
PCRP Antenne Cusset	Plage variable 7h30-9h30 Plage fixe 9h30-11h30 Plage variable 11h30-14h00 Plage fixe 14h00-16h00 Plage variable 16h00-19h00	Aucune modification
PCRP Antenne Montluçon	Plage variable 7h30-9h30 Plage fixe 9h30-11h30 Plage variable 11h30-14h00 Plage fixe 14h00-16h00 Plage variable 16h00-19h00	Aucune modification

¹ Description des évolutions du process de travail, de la nature des activités et des évolutions de compétence requises. Mention, le cas échéant, d'un changement dans la chaîne hiérarchique ou d'une nouvelle sectorisation.

→ Conséquences sur l'environnement et le cadre de vie des agents

Conditions de restauration

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
PCRP Siège Yzeure	Repas à la discrétion des agents et possibilité de restauration sur place (RIA Yzeure)	Aucune modification
PCRP Antenne Cusset	Repas à la discrétion des agents et possibilité de restauration sur place (restauration collective)	Repas à la discrétion des agents et possibilité de restauration sur place (RIA Yzeure)
PCRP Antenne Montluçon	Repas à la discrétion des agents et possibilité de restauration sur place (restauration collective)	Repas à la discrétion des agents et possibilité de restauration sur place (RIA Yzeure)

Parking

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
PCRP Siège Yzeure	Parking à disposition	Parking à disposition
PCRP Antenne Cusset	Parking à disposition	Parking à disposition
PCRP Antenne Montluçon	Parking à disposition	Parking à disposition

Modification du trajet domicile-travail

TABLEAU DES PRINCIPALES DISTANCES KILOMÉTRIQUES*

Services	PCRP (siège) Yzeure	PCRP (antenne) Cusset	PCRP (antenne) Montluçon
PCRP (siège) Yzeure		53 km	69 km
PCRP (antenne) Cusset	53 km		Sans objet
PCRP (antenne) Montluçon	69 km	Sans objet	

* mappy « le moins de km ».

IMPACT SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Service	Distance kilométrique entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative		
	Éloignement	Rapprochement	Sans changement significatif (< 1 km)
PRCP Antenne Cusset	X		
PCR Antenne Montluçon	X		

Pour information : tableau des distances confectionné en tenant compte de la distance actuelle entre le domicile et le lieu de transfert des emplois.

SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Parcours	Véhicule personnel	Transports en commun
Résidence administrative – Résidence familiale	X	X

Le co-voiturage est également une solution qui pourra être envisagée, d'autant qu'un plan de déplacements inter-administrations auquel la DDFIP participe va être mis en place dans l'Allier d'ici la fin d'année 2023.

3.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL²

Tous les agents seront regroupés au sein de la structure PCR et installés dans des locaux du CFP d'Yzeure (à définir en concertation avec les agents et compte tenu des espaces disponibles).

3.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS³

Le mobilier existant sera utilisé à l'aménagement des locaux où seront installés les agents des antennes.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES AGENTS

Agents concernés par la réorganisation (pour information situation au 1 ^{er} septembre 2023)				
	A+*	A	B	Total
PCR Siège Yzeure	1	2	1	4
PCR Antenne Cusset		2	2	4
PCR Antenne Montluçon		1	1	2
Total	1	5	4	10

* Intérim assuré depuis le 1^{er} janvier 2023 par la responsable de la division des affaires juridiques et du contrôle fiscal de la DDFIP03.

2 Sont évoquées les conséquences éventuelles notables sur les ambiances physiques de travail (lumineuse, sonore et thermique).

3 Sont évoqués les nouveaux outils, périphériques informatiques, logiciels, mobilier, équipements spécifiques, etc...

4.1 LE DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Sans objet.

4.2 L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ

Le souhait de mobilité des agents sera recueilli dans le cadre de cette opération de restructuration.

Les aspects de l'accompagnement financier seront abordés lors des entretiens individuels RH ainsi que le dispositif des priorités dans le cadre des mouvements de mutation.

4.3 LA PRISE EN COMPTE DE SITUATION SOCIALE PARTICULIÈRE

Le besoin éventuel d'un accompagnement social seront abordés lors des entretiens individuels RH.

Dossier de présentation actualisé au 30/08/2023.